



***Qui est le Coordonnateur résident des Nations Unies et quel est son rôle dans la mise en œuvre des ODD ?***

Le Coordonnateur résident des Nations Unies (CR) est le représentant du système des Nations Unies au niveau du pays. À ce poste, le CR coordonne toutes les initiatives des agences de l'ONU au niveau du pays et est l'interlocuteur des gouvernements nationaux en ce qui concerne le soutien de l'ONU à la mise en œuvre des ODD. Le CR dirige la mise en œuvre du Plan-cadre de coopération de l'ONU pour le développement au niveau du pays.

***Le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable : qu'est-ce que c'est ?***

Le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable est un accord entre l'ONU et le gouvernement du pays. Le plan-cadre de coopération est élaboré sous la direction du CR. Toutes les initiatives de l'ONU au niveau du pays doivent être conformes et intégrées au plan-cadre. Le plan-cadre est l'instrument le plus important pour planifier et mettre en œuvre les activités de l'ONU au niveau du pays visant à atteindre les ODD, y compris celles de l'OIT.

***Quel est le lien avec les Programmes par pays pour la promotion du travail décent (PPTD) ?***

L'OIT est une agence de l'ONU. Les Programmes par pays de l'OIT pour la promotion du travail décent (PPTD) doivent donc continuer à être mis en œuvre tant qu'ils incluent des résultats des plans-cadres de coopération. C'est pourquoi les PPTD et les plans-cadres doivent être fortement harmonisés.

***Pourquoi les syndicats devraient-ils ouvrir un dialogue avec les Coordonnateurs résidents des Nations Unies ?***

Le CR et le plan-cadre de coopération jouent un rôle crucial dans l'identification des priorités politiques des ODD au niveau du pays, y compris concernant le soutien financier y afférent et l'attribution des ressources. Il est donc impératif que les syndicats, avec, si possible, l'aide des bureaux de l'OIT au niveau des pays, ouvrent un dialogue direct avec le CR, pour faire grimper leurs priorités en haut de la liste.

# # TIME FOR



LE TEMPS PRESSE  
POUR UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL

#Timefor8

- Trouvez les coordonnées du Coordonnateur résident de l'ONU [ici](#).
- Si vous avez d'autres questions et/ou souhaitez des éclaircissements, contactez-nous à l'adresse : [timefor8@ituc-csi.org](mailto:timefor8@ituc-csi.org).